



# Ordonnance sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (OIPSD)

**Modification du 15 novembre 2021**

---

*Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche,*  
vu l'art. 7, al. 1, de l'ordonnance du 2 septembre 2015 sur l'utilisation des  
indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires<sup>1</sup>,  
*arrête:*

I

L'annexe 1 de l'ordonnance du 2 septembre 2015 sur l'utilisation des indications de  
provenance suisses pour les denrées alimentaires est remplacée par la version ci-  
jointe.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

15 novembre 2021

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche:

Guy Parmelin

<sup>1</sup> RS 232.112.1

*Annexe 1*  
(art. 3, al. 2, 6 et 7, al. 1)

## Produits naturels non disponibles et taux d'auto-provisionnement des produits naturels

Les produits naturels visés à l'art. 6, qui ne peuvent être produits en Suisse en raison des conditions naturelles (produits naturels non disponibles) sont signalés au moyen d'un «x».

Groupes	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
<b>Céréales</b>		Avoine		< 5
		Blé dur		< 5
		Blé tendre		63,6
		Épeautre		62,3
		Maïs, sans le maïs-légume		< 5
		Orge		< 5
		Riz		< 5
		Seigle		84,1
		Céréales, autres, comme le riz sauvage		35,0
<b>Pommes de terre, autres racines et tubercules</b>		Pommes de terre		78,7
		Racines de chicorée		< 5
		Racines et tubercules, autres		< 5
<b>Sucre et miel</b>		Betterave sucrière		54,1
		Canne à sucre	x	< 5
		Glucose		< 5
		Miel		31,5
		Saccharose		51,8
<b>Légumineuses séchées</b>		Caroubes		< 5
		Lentilles		< 5
		Pois chiches	x	< 5
		Légumineuses séchées, autres		< 5
<b>Noix</b>	Noix non tropicales	Châtaignes		< 5
		Noisettes		< 5
		Noix		12,4

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
	Noix tropicales	Amandes	x	
		Noix de cajou	x	
		Noix de cola	x	
		Noix de Macadamia	x	
		Noix du Brésil	x	
		Pistaches	x	
	Noix, autres	Noix, autres		< 5
<b>Fruit oléagineux</b>		Amandes de palmiste	x	
		Arachides	x	
		Graines de carthame		< 5
		Graines de colza		61,9
		Graines de coton	x	
		Graines de lin		11,8
		Graines de pavot		8,4
		Graines de ricin	x	
		Graines de sésame	x	
		Graines de tournesol		9,5
		Noix de coco	x	
		Noix de karité	x	
		Olives		< 5
		Semences de moutarde		< 5
		Soja		6,8
		Fruits oléagineux, autres		< 5
<b>Légumes, y compris champignons</b>	Légumes-racines et légumes-tubercules	Betteraves rouges		93,7
		Carottes		93,6
		Céleris-pommes		98,3
		Fenouils		41,5
		Navets		94,4
		Radis		84,3
		Radis long		67,1
		Scorsonères		72,7
		Légumes-racines, autres, comme le persil racine		68,5
	Légumes du genre Allium	Ail		< 5
		Oignons		71,0
		Poireaux		80,3
		Légumes du genre Allium, autres		30,6

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
	Choux	Brocoli		31,3
		Chou blanc		90,4
		Chou chinois		84,9
		Chou de Bruxelles		26,3
		Chou de Milan		96,6
		Chou rouge		94,7
		Chou vert		70,0
		Chou-fleur		47,3
		Chou-rave		52,5
		Pakchoi		34,4
		Choux, autres		< 5
	Salades	Arroche des jardins		< 5
		Chicorée de Trévise		37,2
		Chicorée endive		45,3
		Chicorée Witloof		59,3
		Laitue iceberg		55,3
		Mâche/rampon		90,4
		Pain de sucre		68,4
		Radicchio		84,6
		Salade pommée		70,8
		Salades à feuilles, autres		100
	Autres légumes à feuilles et à tiges	Asperges		6,5
		Bettes		66,6
		Céleri en branches		49,1
		Épinards		88,9
		Rhubarbe		75,9
		Légumes à feuilles et à tige, autres, comme cresson, persil, artichauts, pissenlits, fines herbes		44,0
	Légumes-fruits	Aubergines		32,8
		Concombre		33,0
		Courge		65,7
		Courgettes		31,1
		Melon		< 5
		Pastèque	x	
		Poivron		< 5
		Tomates		27,7
	Légumineuses	Haricots		54,6
		Petits pois		58,7

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
		Pois mange-tout		< 5
	Maïs (légume)	Maïs doux		< 5
	Champignons	Champignons de Paris		48,5
		Champignons, autres		< 5
	Autres types de légumes	Légumes, autres		< 5
<b>Fruits</b>	Fruits à pépins	Coings		62,7
		Poires à cidre		109,8
		Poires pour la distillation		75,9
		Poires, autres		69,2
		Pommes à cidre		140,6
		Pommes pour la distillation		82,9
		Pommes, autres		90,9
	Fruits à noyau	Abricots		35,7
		Cerises de table		53,7
		Cerises pour la distillation		59,1
		Cerises, autres, comme cerises en conserves		50,1
		Pêches		< 5
		Prunes et pruneaux pour la distillation		64,5
		Prunes de table et pruneaux de table		31,7
	Petits fruits et kiwis	Cassis		91,6
		Fraises		32,6
		Framboises		45,1
		Groseilles à maquereau		92,8
		Groseilles rouges		91,5
		Mûres		82,0
		Myrtilles		5,6
		Petits fruits, autres, comme baies de sureau, cynorhodons, muroise et kiwis		< 5
	Raisins	Raisins de table		< 5
		Raisins pour le vin blanc		71,9
		Raisins pour le vin rouge		50,5
		Raisins, autres		< 5
	Bananes	Bananes	x	
		Bananes plantain	x	

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
	Agrumes	Agrumes	x	
	Fruits et petits fruits, tropicaux et subtropicaux	Fruits et petits fruits, tropicaux et subtropicaux	x	
	Autres types de fruits	Fruits, autres		< 5
<b>Stimulants</b>	Café	Café	x	
	Cacao	Cacao	x	
	Thé	Infusions		< 5
		Maté	x	
		Thé noir	x	
	Stimulants, autres	Stimulants, autres		< 5
<b>Épices</b>	Épices	Épices		< 5
<b>Animaux</b>		Bovins		72,7
		Cheval		9,2
		Chèvre		74,4
		Mouton		42,0
		Porc		75,7
		Veau		97,2
	Volailles	Dinde		16,8
		Poulet de chair et poule pondeuse		59,4
		Volailles, autres, comme canard, oie, pintade		< 5
	Lapins	Lapin		44,6
	Gibier	Gibier		33,7
	Animaux sans les poissons, autres	Animaux sans les poissons, autres		< 5
<b>Œufs</b>		Œufs de poule ( <i>Gallus domesticus</i> )		59,0
		Œufs, autres, comme d'autruche, de caille, de canard		83,5
<b>Poissons et animaux aquatiques</b>		Poissons d'eau douce		20,7
		Poissons et animaux aquatiques, autres	x	
<b>Lait (vache, chèvre, brebis, bufflonne)</b>		Lait de vache, chèvre, brebis et bufflonne		86,6

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
<b>Autres</b>		Éthanol		< 5
		Maltodextrine		< 5
		Sel de cuisine (excepté le sel marin)		100

